

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2263

Edition du
04 novembre 2019

DANS CE NUMÉRO

Retour sur quelques modalités de l'élection du Conseil national (Jean-Daniel Delley)

Proportionnelle morcelée par cantons et apparentements nuisent à la clarté du vote

Derrière la vague verte, l'abstentionnisme (Rédaction)

Daniel Binswanger souligne la difficulté de la gauche et des Verts à mobiliser l'électorat populaire

Le passé, avenir du «streaming» (Jacques Guyaz)

La technologie permet l'accès simultané au passé et au présent

L'émouvant récit de Daniel de Roulet dit la mort mais aussi la vie (Pierre Jeanneret)

Daniel de Roulet, «A la garde. Lettre à mon père pasteur», Genève, Labor & Fides, 2019, 96 pages

Retour sur quelques modalités de l'élection du Conseil national

Proportionnelle morcelée par cantons et apparentements nuisent à la clarté du vote

Jean-Daniel Delley - 03 novembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35665>

Avant les élections fédérales du 20 octobre dernier, nous avons rappelé les effets et méfaits des apparentements ([DP 2258](#)). Cette pratique permet à deux ou plusieurs partis d'additionner leurs résultats pour optimiser le nombre de sièges conquis. A l'issue du scrutin, il est temps de faire le point.

Si le nombre d'apparentements (81) a progressé par rapport aux élections de 2015 (71), il n'a pas provoqué de bouleversement majeur dans la répartition des sièges. Seul le gain de 12 fauteuils est à mettre au compte de ce mariage parfois de conviction, parfois d'intérêt, contre 24 en 2015.

A ce jeu des «amitiés très intéressées», le parti vert/libéral sort gagnant: il lui doit près du tiers de sa députation. Petit parti du centre, le PVL a su nouer des alliances sans trop se préoccuper de cohérence programmatique: ainsi il a coopéré avec plusieurs petites formations, dont l'Union démocrate fédérale, un parti chrétien conservateur dont on peine à deviner quelles orientations politiques il partage avec lui.

Grand perdant des apparentements, l'UDC perd 7 sièges du seul fait d'alliances

électorales de ses adversaires. En clair, si les apparentements étaient interdits, ce parti aurait pu compter sur 60 députés au lieu des 53 qu'il a effectivement pu comptabiliser. En effet, l'UDC peine à trouver des partenaires. Les libéraux-radicaux (PLR) n'ont que faiblement répondu à ses demandes, une retenue compréhensible quand on sait à quel point les nationalistes ont vilipendé le PLR, l'un des vers qui rongent [la pomme helvétique](#).

Les autres partis n'ont été que peu affectés : PLR (-1), PDC (+2), PS (+1), parti écologiste (-2).

L'intérêt de nouer de telles alliances temporaires est double. Sur l'axe gauche-droite tout d'abord, il s'agit d'éviter que les suffrages restant après la première répartition des sièges ne tombent dans l'escarcelle du camp adverse. Et pour les petites formations ensuite, qui peinent à obtenir seules un nombre suffisant de suffrages pour espérer décrocher un mandat.

Le problème est particulièrement aigu dans les cantons, disposant de trop peu de sièges pour que le système proportionnel prescrit par la [Constitution](#) puisse vraiment fonctionner. Onze cantons envoient moins de 5 députés au

Conseil national, dont six seulement 1 qui est donc élu au scrutin uninominal à un tour. Dans ces conditions, comment tenter d'atteindre un quorum de fait de plus de 20%, si ce n'est en faisant cause commune avec d'autres partis? A défaut, les électrices et électeurs portant leur choix sur un petit parti savent que leurs voix seront perdues. Ou encore ils préféreraient voter pour un parti disposant de meilleures chances de succès, quand bien même ils ne s'en sentent pas vraiment proches.

Les apparentements ne permettent pas un choix clair et transparent de la part du corps électoral: je vote pour un parti, mais ma voix va contribuer au succès d'un autre. Leur suppression et la réalisation d'une représentation véritablement proportionnelle passe par l'établissement d'une seule circonscription électorale, la Suisse tout entière. Ce mode de faire permettrait d'attribuer aux partis le nombre de sièges auxquels ils ont droit en fonction de leurs résultats. Ces sièges seraient ensuite répartis entre les cantons en fonction du nombre justifié par leur démographie, comme actuellement. Plusieurs cantons et villes pratiquent déjà cette méthode dite double Pulkshheim ([DP 2086](#)).

Derrière la vague verte, l'abstentionnisme

Daniel Binswanger souligne la difficulté de la gauche et des Verts à mobiliser l'électorat populaire

Rédaction - 30 octobre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35657>

Les dernières élections ont vu les Verts progresser fortement et les femmes élues dans une proportion jamais atteinte. Les nombreuses et amples manifestations en faveur du climat et de l'égalité ont certainement contribué à cette double poussée. Dans ce contexte, on aurait pu s'attendre à une participation en hausse. Or au contraire ce taux a diminué de 3,4 points, passant de 48,5% en 2015 à 45,1%.

Dans sa [chronique hebdomadaire](#) paraissant dans le journal en ligne *Republik* Daniel Binswanger note qu'une baisse de participation lors d'une élection où un thème a fortement dominé la campagne n'est pas un phénomène nouveau. Ainsi en 1995, le taux de participation atteint son étiage à 42,2%. Certes aucun thème mobilisateur n'a inspiré la campagne, mais après le refus de l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen, les élections de 1995

marquent le début de la polarisation politique, l'UDC et le PSS progressant fortement au détriment des autres partis. En 1999, l'arrivée de 50'000 Kosovars fuyant la guerre permet à l'UDC de capitaliser sur la peur de l'étranger. Ce parti progresse de 7,6 points, sans que pour autant la participation augmente de manière significative. Binswanger constate que, dans un contexte général de faible participation, les modifications importantes de rapports de force résultent aussi bien de la passivité d'une partie de l'électorat que de la mobilisation de nouveaux électeurs. Les premiers [sondages post-électorales](#) indiquent clairement que les Verts ont profité de la mobilisation de nouveaux électeurs, avant tout des jeunes et des femmes. Alors que l'UDC a pâti de l'abstention de son électorat.

Si Binswanger ne se plaint pas des pertes de l'UDC, il constate

néanmoins que cette démobilisation touche les bas revenus. En effet, l'UDC reste le premier parti des couches populaires. Dans la catégorie des revenus mensuels de 3'000 à 5'000 francs, elle attire le tiers des votants. Le PSS doit se contenter de 17%. Chez les personnes n'ayant suivi que l'école obligatoire, l'UDC arrive également en tête, avec 36% des votants, contre seulement 14% pour le PSS.

Par contre les Verts attirent un électorat beaucoup plus diversifié, aussi bien en termes de revenu que de formation. Sont-ils en passe de devenir un nouveau parti généraliste?

En démocratie, l'abstention agit comme un poison. D'où la question que pose Binswanger: une partie toujours plus importante de la population à faibles revenus et qualifications se met hors jeu politique. Les Verts et les partis de gauche en général sauront-ils contrecarrer ce désistement?

Le passé, avenir du «streaming»

La technologie permet l'accès simultané au passé et au présent

Jacques Guyaz - 02 novembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35660>

Le *streaming* représente désormais une technologie largement diffusée sur nos écrans de télévision ([DP 2258](#)). Au temps lointain où la langue française était encore en usage, on parlait de «*vidéo à la demande*», autrement dit la vision contre paiement d'un film ou d'une série qui ne pouvait être enregistrée, une forme de location.

Désormais le *streaming* fonctionne par abonnement mensuel. En échange d'un prix modique, de l'ordre d'une vingtaine de francs par mois, nous avons accès à des milliers de fictions et de documentaires. Netflix domine ce marché. Mais Apple débarque le 1er novembre et Disney le 12 du même mois. Et les conséquences vont bien au-delà du divertissement.

Les plateformes de *streaming* sont en mesure de fournir à leurs clientèles des clés physiques d'accès qui remplacent les boîtiers traditionnels branchés sur le téléviseur par nos opérateurs de réseau comme Swisscom ou Sunrise en Suisse. Aux Etats-Unis, chaque année, trois millions de foyers résilient leur abonnement à la télévision payante traditionnelle. Actuellement, Netflix, Apple, Disney et prochainement Amazon ou HBO se livrent à une course folle pour devenir les maîtres du marché. La série

Friends, le plus gros succès de Netflix, vient d'être vendue à HBO pour 425 millions de dollars. Autant dire que les Européens font figure de petits joueurs dans ce monde de géants.

Et si le passé était aussi une clé du succès dans ce monde des médias, ce qui redonnerait du pouvoir à notre vieux continent? Dans un article aussi bref que brillant de [Wired](#), l'informaticien Paul Ford rappelle un aphorisme du romancier américain L.P.Hartley écrit en 1953: «*Le passé est un pays étranger. Ils font les choses différemment là-bas.*» Oui, mais aujourd'hui le passé se confond de plus en plus avec le présent; il est devenu accessible instantanément grâce à la numérisation massive des bibliothèques et des archives.

Paul Ford rappelle que ce phénomène, même à l'échelle d'Internet, est relativement récent, Dans la première décennie de ce siècle, peu de personnes ont relevé que la [Bibliothèque universitaire de Lausanne](#), par exemple, a fait œuvre de pionnière en Suisse en confiant la numérisation de ses livres anciens à Google Books. Toutes les institutions disposant de fonds d'archives s'y sont mis.

Dans la musique, le film et la vidéo, la numérisation de ce

que Paul Ford appelle les catalogues d'arrière-plan, les archives banales qui n'intéressent que les spécialistes, est absolument massive. Et notre auteur de citer une phrase de William Faulkner: «*Le passé n'est jamais mort. Ce n'est même pas passé.*»

Désormais le passé est massivement rattaché au présent et il le sera de plus en plus à travers les bases géantes de données historiques. Et toutes ces informations sont disponibles simultanément. Par exemple, l'idée de mode musicale s'érode puisque vous pouvez choisir sur votre ordinateur des chansons qui viennent d'être créées ou des airs d'il y a 50 ans. Et que font Netflix ou Spotify, sinon d'exploiter les données sur les goûts de leur client, donc des informations du passé pour leur proposer des contenus.

La connaissance du passé fait la force des entreprises de *streaming*. Et la possibilité pour les citoyens d'accéder à ce passé et à des masses colossales d'informations et d'archives est décisive pour leur permettre d'exercer leur libre-arbitre. Ce n'est pas la technologie qui constituera l'élément décisif de l'apport du *streaming* dans les sociétés démocratiques, mais l'ouverture libre aux informations du passé.

L'émouvant récit de Daniel de Roulet dit la mort mais aussi la vie

Daniel de Roulet, «A la garde. Lettre à mon père pasteur», Genève, Labor & Fides, 2019, 96 pages

Pierre Jeanneret - 04 novembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35670>

De Daniel de Roulet, nous avons beaucoup aimé la grande saga «nucléaire» qui nous mène de Los Alamos à Tchernobyl, ainsi que la belle histoire des *Dix petites anarchistes* de Saint-Imier allant chercher fortune et surtout leur liberté de femmes en Amérique du Sud. Mais sa dernière publication, qui revêt la forme d'une [lettre à son père pasteur](#) décédé, est sans doute la plus intime et la plus poignante.

Elle se déroule du 4 au 19 juillet. C'est le laps de temps nécessaire pour que s'accomplisse la volonté de sa mère, mettre fin à ses jours dignement avec l'aide d'Exit. De ce processus, nous suivons l'évolution, jusqu'à la prise de la potion létale. En cela, ce petit livre revêt une fonction informative. Daniel de Roulet exprime bien aussi les réactions contrastées de la famille, son mal-être devant cette mort programmée. Celle-ci peut même faire renaître de vieilles rancœurs filiales. Mais le contenu de l'ouvrage, très riche malgré sa brièveté, dépasse de loin cet aspect.

Le titre nous est rapidement explicite. Il s'agirait d'un mot

de passe des huguenots français persécutés. Même si l'auteur s'en est distancé et exprime son agnosticisme, le protestantisme joue un rôle majeur dans le récit. D'abord par le fait que son père fut pasteur pendant treize ans à Saint-Imier, dans le Jura bernois.

Daniel de Roulet admire chez ce père la fibre sociale, l'engagement contre l'apartheid, le féminisme et la liberté de pensée... qui le fait aller jusqu'à donner au catéchisme des informations en matière de vie sexuelle et de contraception. C'est un beau portrait - non exempt cependant de critiques d'une certaine cécité face aux événements pendant la guerre - que le fils livre de son père.

Par ailleurs, des pages fort intéressantes sont consacrées au personnage du pasteur dans la littérature, qu'il s'agisse de Gide dans *La Symphonie pastorale*, d'Yves Velan dans son roman très novateur intitulé *Je*, ou de manière plus caricaturale par Jacques Chessex dans *La Confession du pasteur Burg*. Roulet se distancie cependant de ces

modèles, qu'il juge plus sombres que ne l'est la réalité pastorale.

Comme il l'affirme: «*De mes origines, je n'ai pas à faire un destin.*» Si la foi l'a quitté, il ne se reconnaît pas moins dans les valeurs fondamentales du protestantisme: la discrétion et la pudeur, l'absence de théâtralité qui connote au contraire un certain catholicisme, l'attachement à l'écriture et au texte («*Nous autres calvinistes, même athées, ne brûlons pas les livres*»), et au-dessus de tout, le sens de la responsabilité individuelle face à la société et à l'Histoire («*Chacun assume*»).

Quant à sa mère qui a voulu Exit, Daniel de Roulet en brosse un portrait à la fois ému et distancé, respectueux de son choix - même douloureux voire bouleversant pour les proches - et de son courage tranquille: «*Comme maman doit être à jeun douze heures avant la potion, elle en a profité pour un dernier repas avec des fraises au dessert.*» Et c'est avec sérénité que le lecteur, comme la famille, assiste à cette fin à la fois rapide, très simple et paisible.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Retour sur quelques modalités de l'élection du Conseil national

<https://www.domainepublic.ch/articles/35480>

<https://www.tdg.ch/suisse/nouvelle-affiche-udc-remous/story/13290334>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a149>

<https://www.domainepublic.ch/articles/27824>

Derrière la vague verte, l'abstentionnisme

<https://www.republik.ch/2019/10/26/die-gruene-nicht-wahl>

https://www.tamedia.ch/tl_files/content/Group/PDF%20Files/Deutsch/Tamedia_NAB_Okt2019.pdf

Le passé, avenir du «streaming»

<https://www.domainepublic.ch/articles/35500>

<https://www.wired.com/2014/02/history/>

<https://www.rts.ch/info/sciences-tech/1043679-100-000-livres-de-la-bcu-de-lausanne-en-ligne.html>

L'émouvant récit de Daniel de Roulet dit la mort mais aussi la vie

https://www.laboretffides.com/ch_fr/index.php/a-la-garde.html?SID=30639bd0857546406eb1923fef1b534f&__store=ch_fr&__from_store=fr_fr